



# Formation Initiale Information Jeunesse

2026

*La FIJ est la Formation Initiale Information Jeunesse Obligatoire pour assurer les missions d'informatrice ou informateur jeunesse, elle dure 13 jours répartis de janvier à septembre avec un tronc commun national de 10 jours et 3 jours d'approfondissement.*



# LES MODULES

## 01 • 3 JOURS

### COMPRENDRE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET SA MISSION INFO JEUNES

- Représenter la structuration du réseau IJ et son environnement institutionnel
- Définir l'Information Jeunesse, son histoire et ses valeurs
- Identifier les typologies de politique publiques de jeunesse
- Présenter les spécificités de la jeunesse notamment sur son territoire
- [+ numérique : Identifier les pratiques numériques des jeunes]
- Cartographier les acteurs et ressources locales
- [+ communication : Se présenter auprès de ses partenaires]

*Modalité d'évaluation : autoévaluation, mise en situation, diagnostic de territoire, présenter sa mission en vidéo*

## 02 • 4 JOURS

### CREER LES CONDITIONS D'EXERCICE A LA FONCTION D'INFORMATEUR-TRICE

- Identifier les ressources liées à sa mission
- Définir une posture professionnelles cohérentes
- Définir les principes de l'accueil en IJ : Accueillir, informer et accompagner le public
- Repérer et utiliser les ressources documentaires à disposition
- Organiser l'espace pour permettre un fonctionnement optimal
- [+ numérique : Intégrer les médias sociaux dans ses pratiques d'information]

*Modalité d'évaluation : Quizz, études de cas, création de post*

## 03 • 3 JOURS

### CONCEVOIR ET MENER DES ACTIONS D'ANIMATION DE L'INFORMATION

- Repérer les différentes formes d'intervention auprès du public
- Concevoir et mener des actions d'animation de l'information selon les étapes de la méthodologie de projet
- Se créer et ou utiliser des indicateurs pour évaluer son action/son impact
- [+ communication : préparer la communication de son action]

*Modalité d'évaluation : mise en situation, présentation d'actions, temps de bilan et reflexivité*

## 04 • 3 JOURS

### APPROFONDISSEMENT : DÉCOUVRIR LES THÉMATIQUES PHARES DE L'INFORMATION JEUNESSE

- Concevoir et mettre en œuvre des ateliers d'information thématiques en s'appuyant sur les outils pédagogiques du réseau : Partir à l'étranger / Accéder à ses droits / S'orienter / Prendre soin de soi / Accompagner les projets / EMI

*Modalité d'évaluation : Quizz, prise en main des outils*

# LE CALENDRIER

## Module 1

28, 29, 30 janvier

**Info Jeunes  
Quimperlé  
(29)**

## Module 2

10, 11, 12, 13 mars

**Info Jeunes  
Guingamp  
(22)**

## Module 3

8, 9, 10 avril

**Info Jeunes  
Saint-Malo  
(35)**

## Module Approfondissement

22, 23 et 24 septembre

**CRIJ Bretagne  
(35)**

## En distanciel

6 février

31 mars

## CONTENU ET METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation alterne théorie, travaux de groupe et mise en pratique.
- Elle se base sur le référentiel métier Informateur Jeunesse et permet la prise en main de l'ensemble des outils dédiés à l'Information Jeunesse

## PUBLIC

- A destination des informatrices et informateurs nouvellement arrivés dans le réseau.

## PRE REQUIS

- Formation ouverte aux professionnels en poste, pas de pré-requis particulier.

## MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation en cours de formation.

## DUREE

- 13 jours de formation en présentiel et 7 heures en distanciel.

## HORAIRES

- 9h30 - 17h30 le premier jour et 9h - 17 h les jours suivants.



# INSCRIPTION



**Frais administratifs 60 euros**

**Frais pédagogiques pris en charge**

## Contact

**adeline.lebrun@crij.bzh**

### Conditions d'inscription

- Votre inscription est à réaliser via le formulaire d'inscription accessible sur l'espace pro : [www.pro.infojeunes.bzh/nos-formations/](http://www.pro.infojeunes.bzh/nos-formations/) Chapitre FIJ.
- Une invitation personnalisée sera envoyée à chaque participant inscrit avant chaque module avec les détails des horaires et du lieu. Une attestation de présence sera envoyée après chaque module ainsi qu'une attestation de formation en fin de parcours. (Cf. Livret d'accueil)
- La formation initiale ne concerne que les Informateurs jeunesse en poste dans une structure labellisée. Un module découverte est proposé à tous les autres professionnels, se référer au Programme de Formation [pro.infojeunes.bzh](http://pro.infojeunes.bzh)

### Prise en charge

- **Le CRIJ Bretagne est organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formations, la prise en charge des frais annexes par votre OPCO est donc possible.**

### Accès aux personnes en situation de handicap

- Merci de nous signaler votre handicap au moment de l'inscription pour adapter la formation à votre situation dans la mesure du possible.